

**ACCORD D'ENGAGEMENT MUTUEL DANS LA MISE EN ŒUVRE
D'UN PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE & SOLIDAIRE
ENTRE
LA VILLE DE MALAKOFF & LE CAMP D'AL FAR'A
EN CISJORDANIE**



PREAMBULE

La Municipalité de Malakoff, en tant que ville exécutive de l'association mondiale des Maires pour la paix et engagée pour la solidarité internationale, s'engage à défendre et à promouvoir les valeurs de solidarité, de respect et de paix entre les peuples.

À ce titre, elle s'oppose à toutes les formes de dominations et de discrimination sur son territoire et au-delà.

À ce titre, elle considère que le projet politique de "mieux-vivre-ensemble" ne peut être réalisé localement sans s'inscrire en parallèle dans une perspective portée à l'échelle de l'humanité et de la planète.

À ce titre, elle porte donc la volonté de s'engager dans des projets de coopération solidaire internationale afin d'apporter son soutien aux personnes et aux peuples opprimés.

PALESTINE : LA SITUATION INACCEPTABLE DES PERSONNES REFUGIÉES

La situation des personnes réfugiées palestiniennes, par leur nombre et par la durée de leur exil, constitue une injustice majeure restée à ce jour sans solution au vu des résolutions internationales inappliquées, ce qui menace le peuple palestinien de disparition.

Cette situation géopolitique et humaine inacceptable impose une mobilisation diplomatique déterminée de la France et de l'Union Européenne afin de parvenir à une paix juste et durable.

PRINCIPES

À travers cet accord d'engagement mutuel dans la mise en œuvre d'un projet de coopération internationale et solidaire, à travers cet engagement humain, basé sur l'amitié, l'échange et le respect entre les peuples et les personnes,

La Municipalité de Malakoff s'engage à défendre l'application des règles de justice et le respect des droits humains pour les réfugié·e·s palestinien·ne·s, ainsi que l'application et la mise en œuvre des résolutions de l'ONU, notamment la Résolution 194 des Nations Unies adoptée le 11 décembre 1948 qui prévoit le droit au retour des réfugié·e·s.

ACTIONS PREADABLES MISES EN ŒUVRE

Suite à plusieurs échanges menés depuis l'année 2019 avec l'Association pour les jumelages entre villes françaises et Palestine (AJPF), et la participation d'élu·e·s de Malakoff à la délégation nationale de l'AJPF en Palestine en 2019 et 2022, la Municipalité de Malakoff s'était engagée à démarrer une coopération décentralisée avec le camp de réfugiés d'Al Fara'a en Cisjordanie.

L'AJPF a pour but de favoriser et de coordonner les échanges avec les villes françaises pour entretenir et développer l'amitié et la solidarité avec la Palestine. L'AJPF soutient les villes comme Malakoff dans leur démarche en favorisant la mise en réseau de partenaires et en valorisant l'action des sociétés civiles qui agissent pour défendre des valeurs de justice et d'émancipation.

AUSSI

Envoyé en préfecture le 28/10/2025

Reçu en préfecture le 28/10/2025

Publié le



ID : 092-219200466-20251023-DEL2025_130-DE

Parce que ces échanges internationaux et ces projets de solidarité internationale permettent de créer des ponts interculturels et de faire connaître le peuple palestinien, notamment à travers sa culture, sa vie quotidienne et son histoire de développer l'aide matérielle et solidaire de développer des échanges durables entre personnes et territoires au-delà des frontières d'œuvre pour le respect des résolutions de l'ONU et des droits humains

Parce qu'un réseau de plusieurs villes en France entretiennent d'ores et déjà des coopérations ou des jumelages solidaires qui s'appuient sur des comités d'habitant.e.s pour faire vivre les projets dans une démarche citoyenne et participative

LES PARTIES CONVIENNENT

De la signature du présent ACCORD D'ENGAGEMENT MUTUEL DANS LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DE COOPÉRATION INTERNATIONALE & SOLIDAIRE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE MALAKOFF ET LE CAMP D'AL FAR'A EN PALESTINE pour affirmer ensemble les principes précédemment explicités et engager un travail commun sur les objectifs et les domaines d'actions qui pourront être engagés dans une démarche impliquant les populations dès l'année 2026 et pour les années à venir.

Pour la Municipalité de Malakoff,
Jacqueline Belhomme, Maire,

Pour le Camp d'Al Fara'a
le Président du Comité Populaire